

**LA PLUS FORTE-VENTE DE LA RÉGION**

LILLE, 105, Rue de Paris  
PARIS, 45, Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

# L'Écho du Nord

De Roubaix — Tourcoing

**BUREAUX: ROUBAIX** Téléphone: 9-51  
45, rue de la Gare, 45

**TOURCOING** Téléphone: 9-85  
3, rue Fidele Ebaucq

Directeur: Eug. GUILLAUME

## UNE GRAVE AFFAIRE D'ESPIONNAGE A LILLE PENDANT LA GUERRE

Un espion fit fusiller une quinzaine de Français dans la région du Nord et se proposait de faire subir ce sort à M. THELLIER DE PONCHEVILLE

C'est une histoire vraie et très peu connue. Deux articles récents d'un journal, «L'Indépendant des Pyrénées-Orientales», sous la signature de M. Theo DURET, m'ont permis d'en connaître tous les détails. J'ai communiqué ces précieux renseignements à M. Maurice THELLIER DE PONCHEVILLE, conseiller d'arrondissement, parce qu'il était longtemps question de lui dans ces «papiers» et sa stupéfaction fut grande de lire des faits et des précisions qu'il croyait être seul à connaître.

Une correspondance n'est établie entre nous et mon confrère de Perpignan et il m'a paru intéressant d'écrire l'exacte relation des agissements d'un espion d'envergure, qui sous prétexte de ravitailler les régions occupées du Nord, remplissait à Lille les fonctions de «fusilleur» au service de l'Allemagne.



M. THELLIER DE PONCHEVILLE qui faillit être fusillé

Il s'agit d'un individu aujourd'hui directeur d'une louche officine à Berlin et qui valablement tente des démarches pour acquérir la qualité de Français.

Et voici une histoire de plus sur l'espionnage à Lille pendant la guerre...

### COMME LES CARABINIERS D'OFFENBACH

M. Théo DURET nous fait connaître la carrière de cet espion en ces termes : « Jean Burtard s'était spécialisé avant la guerre, ainsi que son frère Paul, dans la photographie et les arts. Il opérait dans le Nord et dans l'Est avec une adresse invraisemblable.

Le service de contre-espionnage français le connaissait, le pistait ; comme les carabiniers célèbres, il arrivait toujours trop tard pour le prendre.

### UN « TRISTE SIRE »

En 1910, Burtard est à Liège et à Namur. Il est agent de l'espion boche. C'est lui qui fut chargé de rendre à Montigny-lez-Metz, où il se maria, du reste le capitaine d'état-major Neubohm d'origine allemande. On signale les venues de Burtard à Verdun, Toul, Nancy.

Crupule avérée, en 1912, il commente : « Mets un vol qualifié. On me met en prison pour la forme. Bienôt libéré, il part pour Strasbourg, où le capitaine von Marktkowski, directeur du «Rouge» pour l'Alsace, l'occupe quelque temps.

Burtard a monté une maison de jeu clandestine. On l'arrête. Le policier Bayer le fait relâcher et l'expédie en France, muni d'un passeport au nom de Frister.

En 1913, le 14 janvier, Burtard rapporte à Metz une collection de photographies des forts du Nord de la France qui s'étend jusqu'au souvenir de son crime de l'année précédente.

Rentré en grâce, Burtard, au repos, mène la vie qu'on pense. Il fréquente la plage, voit, prend part à des fêtes. Chaque fois qu'on l'arrête, il se réclame d'un agent d'espionnage, Auguste Müller ; il est remis en liberté chaque fois.

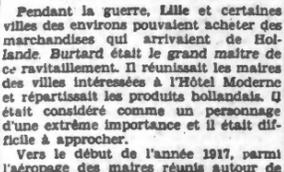
La guerre éclate, Burtard, vraisemblablement guide les colonnes d'invasion à travers la Belgique.

Nous allons le retrouver en 1917 en Hollande où il contracte avec activité les agents du service de renseignements français opérant sur la seule frontière où il est possible de puiser des données.

## L'EXÉCUTION DU VAMPIRE de Düsseldorf

Kuerten le vampire de Düsseldorf, qui commisit neuf crimes et sept tentatives d'assassinats, a été décapité jeudi matin, à 6 heures, à Cologne.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.



Peter KUERTEN, le vampire de Düsseldorf

Kuerten avait été transporté en automobile, mercredi dernier, après-midi, à 3 heures, de la prison de Düsseldorf à Cologne, où l'exécution de l'assassin devait avoir lieu en public, ainsi que l'exige la loi.

Le procureur de la République de Cologne, Kuerten ne connaissait pas encore son sort. Ce n'est que vers 17 heures que le procureur général lui a donné lecture du rejet de sa grâce et de l'heure de l'exécution.

Kuerten a appris la nouvelle sans émotion apparente. Il a demandé que l'on fasse appeler son confesseur, un Père franciscain. Ce dernier a passé la nuit auprès du condamné, sans autres autres prières catholiques et un pasteur protestant, Kuerten a passé toute la nuit à écrire des lettres aux parents de ses victimes et les priant de le pardonner. Vers l'aube, il s'est confessé et a communiqué.

À 6 heures précises, Kuerten, les mains liées derrière le dos, entre dans la cour de la caserne où la guillotine a été dressée. Celle-ci date de la Révolution française. Le procureur a demandé une dernière fois au condamné s'il avait une dernière volonté à exprimer. Kuerten a répondu « Non » à voix basse et, résigné, s'est livré sans résistance aux aides du bourreau Godecke, de Magdebourg.

L'exécution a eu lieu sans incident, en présence du procureur général, d'un représentant du gouvernement prussien, de membres de la chambre pénale de Düsseldorf et de douze citoyens de la ville de Cologne.

Un seul agent de police était présent pour assurer l'ordre.

## UN BANQUIER DE DENAIN dépose son bilan

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

## LA PROPOSITION DE M. P. LAVAL a été adoptée par les cégétistes et repoussée par les unitaires

LES ORGANISATIONS CÉGÉTISTES vont entrer en pourparlers avec LES PATRONS INDÉPENDANTS

Nous avons dit hier quelle avait été la déception causée par le refus qu'avait opposé le Consortium aux propositions transactionnelles de M. Laval.

Ce sentiment d'étonnement semble avoir évolué quelque peu depuis l'annonce de rupture et il semble que la déception tourne un peu à l'aigre.

D'autre part nous disions hier que l'attitude des patrons indépendants était plus intéressante du fait de l'acceptation de principe des propositions transactionnelles par les organisations ouvrières.

La journée d'hier a apporté une éclatante précision à cette acceptation de principe que les assemblées générales cégétistes ont ratifiée à Roubaix, Tourcoing, Lambres et Halluin.

C'est donc les organisations cégétistes qui acceptent le principe de la suppression de la prime de présence compensée par une augmentation de salaires de 3 % jusqu'au 1er septembre, de 1 % après cette date, mais avec des garanties d'avenir.

Les organisations cégétistes ont également voté l'entrée en pourparlers avec les patrons indépendants.

Après 40 jours de grève, la situation s'éclaircit enfin et, pour la première fois, un pas décisif semble fait dans la voie de l'entente.

Les chemins sont tracés maintenant et les questions de détail ont été éliminées. On se trouve en présence d'une situation extrêmement nette, les responsabilités de prendre vont donc peser lourdement.

Un conflit duré depuis presque sept semaines et qui a causé aux industries comme aux ouvriers un préjudice considérable, une ultime proposition vient d'être faite.

Après 40 jours de grève, la situation s'éclaircit enfin et, pour la première fois, un pas décisif semble fait dans la voie de l'entente.

Les chemins sont tracés maintenant et les questions de détail ont été éliminées. On se trouve en présence d'une situation extrêmement nette, les responsabilités de prendre vont donc peser lourdement.

Un conflit duré depuis presque sept semaines et qui a causé aux industries comme aux ouvriers un préjudice considérable, une ultime proposition vient d'être faite.

Après 40 jours de grève, la situation s'éclaircit enfin et, pour la première fois, un pas décisif semble fait dans la voie de l'entente.

Les chemins sont tracés maintenant et les questions de détail ont été éliminées. On se trouve en présence d'une situation extrêmement nette, les responsabilités de prendre vont donc peser lourdement.

## LE CONFLIT DU TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING

LES ORGANISATIONS CÉGÉTISTES vont entrer en pourparlers avec LES PATRONS INDÉPENDANTS

Nous avons dit hier quelle avait été la déception causée par le refus qu'avait opposé le Consortium aux propositions transactionnelles de M. Laval.

Ce sentiment d'étonnement semble avoir évolué quelque peu depuis l'annonce de rupture et il semble que la déception tourne un peu à l'aigre.

D'autre part nous disions hier que l'attitude des patrons indépendants était plus intéressante du fait de l'acceptation de principe des propositions transactionnelles par les organisations ouvrières.

La journée d'hier a apporté une éclatante précision à cette acceptation de principe que les assemblées générales cégétistes ont ratifiée à Roubaix, Tourcoing, Lambres et Halluin.

C'est donc les organisations cégétistes qui acceptent le principe de la suppression de la prime de présence compensée par une augmentation de salaires de 3 % jusqu'au 1er septembre, de 1 % après cette date, mais avec des garanties d'avenir.

Les organisations cégétistes ont également voté l'entrée en pourparlers avec les patrons indépendants.

Après 40 jours de grève, la situation s'éclaircit enfin et, pour la première fois, un pas décisif semble fait dans la voie de l'entente.

Les chemins sont tracés maintenant et les questions de détail ont été éliminées. On se trouve en présence d'une situation extrêmement nette, les responsabilités de prendre vont donc peser lourdement.

Un conflit duré depuis presque sept semaines et qui a causé aux industries comme aux ouvriers un préjudice considérable, une ultime proposition vient d'être faite.

Après 40 jours de grève, la situation s'éclaircit enfin et, pour la première fois, un pas décisif semble fait dans la voie de l'entente.

Les chemins sont tracés maintenant et les questions de détail ont été éliminées. On se trouve en présence d'une situation extrêmement nette, les responsabilités de prendre vont donc peser lourdement.

Un conflit duré depuis presque sept semaines et qui a causé aux industries comme aux ouvriers un préjudice considérable, une ultime proposition vient d'être faite.

Après 40 jours de grève, la situation s'éclaircit enfin et, pour la première fois, un pas décisif semble fait dans la voie de l'entente.

Les chemins sont tracés maintenant et les questions de détail ont été éliminées. On se trouve en présence d'une situation extrêmement nette, les responsabilités de prendre vont donc peser lourdement.

## LA PROPOSITION DE M. P. LAVAL a été adoptée par les cégétistes et repoussée par les unitaires

LES ORGANISATIONS CÉGÉTISTES vont entrer en pourparlers avec LES PATRONS INDÉPENDANTS

Nous avons dit hier quelle avait été la déception causée par le refus qu'avait opposé le Consortium aux propositions transactionnelles de M. Laval.

Ce sentiment d'étonnement semble avoir évolué quelque peu depuis l'annonce de rupture et il semble que la déception tourne un peu à l'aigre.

D'autre part nous disions hier que l'attitude des patrons indépendants était plus intéressante du fait de l'acceptation de principe des propositions transactionnelles par les organisations ouvrières.

La journée d'hier a apporté une éclatante précision à cette acceptation de principe que les assemblées générales cégétistes ont ratifiée à Roubaix, Tourcoing, Lambres et Halluin.

C'est donc les organisations cégétistes qui acceptent le principe de la suppression de la prime de présence compensée par une augmentation de salaires de 3 % jusqu'au 1er septembre, de 1 % après cette date, mais avec des garanties d'avenir.

Les organisations cégétistes ont également voté l'entrée en pourparlers avec les patrons indépendants.

Après 40 jours de grève, la situation s'éclaircit enfin et, pour la première fois, un pas décisif semble fait dans la voie de l'entente.

Les chemins sont tracés maintenant et les questions de détail ont été éliminées. On se trouve en présence d'une situation extrêmement nette, les responsabilités de prendre vont donc peser lourdement.

Un conflit duré depuis presque sept semaines et qui a causé aux industries comme aux ouvriers un préjudice considérable, une ultime proposition vient d'être faite.

Après 40 jours de grève, la situation s'éclaircit enfin et, pour la première fois, un pas décisif semble fait dans la voie de l'entente.

Les chemins sont tracés maintenant et les questions de détail ont été éliminées. On se trouve en présence d'une situation extrêmement nette, les responsabilités de prendre vont donc peser lourdement.

Un conflit duré depuis presque sept semaines et qui a causé aux industries comme aux ouvriers un préjudice considérable, une ultime proposition vient d'être faite.

Après 40 jours de grève, la situation s'éclaircit enfin et, pour la première fois, un pas décisif semble fait dans la voie de l'entente.

Les chemins sont tracés maintenant et les questions de détail ont été éliminées. On se trouve en présence d'une situation extrêmement nette, les responsabilités de prendre vont donc peser lourdement.

## LE XXV' TOUR DE FRANCE CYCLISTE

La troisième étape : Dinan-Brest, a vu la victoire de l'italien Battesini

Le «touriste» Max Bulla est dépossédé du maillot jaune au profit du Français Le Calvez

Le «touriste» Max Bulla est dépossédé du maillot jaune au profit du Français Le Calvez

Le «touriste» Max Bulla est dépossédé du maillot jaune au profit du Français Le Calvez

Le «touriste» Max Bulla est dépossédé du maillot jaune au profit du Français Le Calvez

Le «touriste» Max Bulla est dépossédé du maillot jaune au profit du Français Le Calvez

Le «touriste» Max Bulla est dépossédé du maillot jaune au profit du Français Le Calvez

Le «touriste» Max Bulla est dépossédé du maillot jaune au profit du Français Le Calvez

Le «touriste» Max Bulla est dépossédé du maillot jaune au profit du Français Le Calvez

Le «touriste» Max Bulla est dépossédé du maillot jaune au profit du Français Le Calvez

Le «touriste» Max Bulla est dépossédé du maillot jaune au profit du Français Le Calvez

Le «touriste» Max Bulla est dépossédé du maillot jaune au profit du Français Le Calvez

Le «touriste» Max Bulla est dépossédé du maillot jaune au profit du Français Le Calvez

Le «touriste» Max Bulla est dépossédé du maillot jaune au profit du Français Le Calvez

Le «touriste» Max Bulla est dépossédé du maillot jaune au profit du Français Le Calvez

## L'EXÉCUTION DU VAMPIRE de Düsseldorf

Kuerten le vampire de Düsseldorf, qui commisit neuf crimes et sept tentatives d'assassinats, a été décapité jeudi matin, à 6 heures, à Cologne.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

## UN BANQUIER DE DENAIN dépose son bilan

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

Plusieurs plaintes en abus de confiance viennent d'être déposées contre les mains de M. le commissaire de police de DENAIN, contre Paul Dubart, demeurant à DENAIN, boulevard de la République.

## LE CONFLIT DU TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING

LES ORGANISATIONS CÉGÉTISTES vont entrer en pourparlers avec LES PATRONS INDÉPENDANTS

Nous avons dit hier quelle avait été la déception causée par le refus qu'avait opposé le Consortium aux propositions transactionnelles de M. Laval.

Ce sentiment d'étonnement semble avoir évolué quelque peu depuis l'annonce de rupture et il semble que la déception tourne un peu à l'aigre.

D'autre part nous disions hier que l'attitude des patrons indépendants était plus intéressante du fait de l'acceptation de principe des propositions transactionnelles par les organisations ouvrières.

La journée d'hier a apporté une éclatante précision à cette acceptation de principe que les assemblées générales cégétistes ont ratifiée à Roubaix, Tourcoing, Lambres et Halluin.

C'est donc les organisations cégétistes qui acceptent le principe de la suppression de la prime de présence compensée par une augmentation de salaires de 3 % jusqu'au 1er septembre, de 1 % après cette date, mais avec des garanties d'avenir.

Les organisations cégétistes ont également voté l'entrée en pourparlers avec les patrons indépendants.

Après 40 jours de grève, la situation s'éclaircit enfin et, pour la première fois, un pas décisif semble fait dans la voie de l'entente.

Les chemins sont tracés maintenant et les questions de détail ont été éliminées. On se trouve en présence d'une situation extrêmement nette, les responsabilités de prendre vont donc peser lourdement.

Un conflit duré depuis presque sept semaines et qui a causé aux industries comme aux ouvriers un préjudice considérable, une ultime proposition vient d'être faite.

Après 40 jours de grève, la situation s'éclaircit enfin et, pour la première fois, un pas décisif semble fait dans la voie de l'entente.

Les chemins sont tracés maintenant et les questions de détail ont été éliminées. On se trouve en présence d'une situation extrêmement nette, les responsabilités de prendre vont donc peser lourdement.

Un conflit duré depuis presque sept semaines et qui a causé aux industries comme aux ouvriers un préjudice considérable, une ultime proposition vient d'être faite.

Après 40 jours de grève, la situation s'éclaircit enfin et, pour la première fois, un pas décisif semble fait dans la voie de l'entente.

Les chemins sont tracés maintenant et les questions de détail ont été éliminées. On se trouve en présence d'une situation extrêmement nette, les responsabilités de prendre vont donc peser lourdement.

## LA PROPOSITION DE M. P. LAVAL a été adoptée par les cégétistes et repoussée par les unitaires

LES ORGANISATIONS CÉGÉTISTES vont entrer en pourparlers avec LES PATRONS INDÉPENDANTS

Nous avons dit hier quelle avait été la déception causée par le refus qu'avait opposé le Consortium aux propositions transactionnelles de M. Laval.